... dont vous avez ... des personnes de qui on ... droit d'attendre plus de justice, je crois devoir dire aujourd'hui explicitement que vous n'avez rien perdu de mon estime et de ma confiance. Je vous connais de trop vieille date et vous ai vu de trop près à l'œuvre pour ne pas continuer de croire à votre orthodoxie et à la vérité de votre parole. Et tous ceux qui vous connaissent seront de mon avis.

On m'a si souvent prêté à moi-même des intentions auxquelles je n'ai jamais songé, des paroles que je n'ai jamais proférées, des actes qui n'avaient pas même le mérite de la vraisemblance, que pour ce qui me regarde, je ne m'étonne ni ne me soucie guère de tous ces cancans. On va même jusqu'à m'en faire un reproche.

Ce n'est pas que je reste indifférent aux brèches que font à la vérité, à la charité et à la justice, ceux qui inventent ou propagent des accusations mal fondées. C'est toujours un grand malheur et souvent un véritable scandale qu'on ne saurait assez déplorer. La renommée aux cent bouches les colporte et les amplifie, de sorte que bon nombre de personnes, d'ailleurs bien intentionnées, finissent par dire : Il faut que ce soit bien vrai puisque tout le monde le dit. C'est aussi sur quoi l'on compte pour le succès de ces œuvres de ténèbres.

Oui ! œuvres de ténèbres, car pendant des mois et même des années entières, on confie à tout venant le secret perfide et l'on se garde bien de le dévoiler à celui-là seul à qui on pourrait le dire sans péché et avec espoir de faire cesser le désordre que l'on croit exister. On se fait étrangement illusion en croyant servir la religion de cette manière.

Quand par hasard l'autorité en entend parler, c'est sous forme de rumeur vague qui ne saurait donner lieu à une action. On ne peut raisonnablement exiger qu'elle soit toujours à guetter les cancans qui circulent et à les juger.

Je vous permets de publier cette lettre, si vous le jugez à propos.

Veuillez agréer,
Monsieur le grand-vicaire,
l'assurance de mon attachement et de mon estime.
† E. A. Arch. de Québec.